

Assemblée générale de l'ADIJ

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **46 (1975)**

Heft 7

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Assemblée générale de l'ADIJ

L'ADIJ a tenu son assemblée générale le 7 juin 1975, au Centre paroissial de Delémont.

Dans ses propos introductifs, le président central, M. Frédéric Savoye, salua l'assistance et plus particulièrement M. Pierre Gassmann, conseiller national, MM. J. Stadelmann, Ch. Wilhelm et R. Macquat, préfets, MM. A. Schafner, G. Hennet, M. Gury, B. Varrin et R. Voisin, députés, ainsi que M. Georges Scherrer, maire de Delémont, accompagné de MM. Keller et Ammann, conseillers.

Puis le président central fit l'historique de l'ADIJ qui célébrait son jubilé ; puis il rendit hommage à MM. Georges Mœckli et Henri Mouttet, récemment décédés.

Après l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 mai 1974 et des rapports d'activité de la direction, du comité central et des différentes commissions, M. Jean Jobé, trésorier, présenta les comptes qui se soldent par un excédent de recettes de 557 fr. 50. Les comptes furent acceptés sur rapport de M. René Domont, vérificateur permanent, qui remercia MM. François Lachat et Michel Friche de leur excellent travail.

Budget et cotisations

Le budget, qui laisse apparaître un excédent de dépenses de 18 215 fr. fut adopté à l'unanimité. Mais le trésorier signala qu'une promesse de subvention extraordinaire avait été faite par le canton.

Il a néanmoins fallu augmenter les cotisations des membres individuels et l'abonnement aux « Intérêts du Jura » qui passent de 20 fr. à 25 fr. ; ces augmentations n'entreront en vigueur qu'à partir de 1976.

Membres d'honneur et vérificateurs des compes

Sur proposition du comité central, l'assemblée générale décerna, par acclamation, le titre de membre d'honneur de

l'ADIJ à MM. Jean Schaller et Oscar Schmid.

Egalement sur proposition du comité central, la commission de vérification des comptes se composera de la façon suivante : M. R. Domont, de Courtedoux, et les communes de Delémont et de La Neuveville.

Avenir de l'ADIJ

La déclaration suivante a été votée à l'unanimité et sans abstention :

« « L'ADIJ décide de poursuivre ses activités sous leurs formes actuelles jusqu'à la votation fédérale relative à la création du canton du Jura. Mais le problème de l'avenir de l'ADIJ est posé, c'est pourquoi l'assemblée générale du 7 juin 1975 donne le mandat suivant au comité central :

parallèlement aux activités actuelles, constitution d'une commission chargée de l'examen de l'avenir de l'ADIJ après la votation fédérale. »

Programme d'activité

Sur proposition du secrétaire général, M. François Lachat, le programme d'activité fut adopté à l'unanimité. Selon les vœux de l'assemblée, l'accent sera mis sur les relations ferroviaires, un service de documentation socio-économique, les affaires communales et l'avenir des apprentis.

L'assemblée administrative, levée à 11 h. 05, fut suivie de la conférence de M. l'ambassadeur Paul Jolles sur la situation économique et financière actuelle, ses causes et ses conséquences.

Agape

La Municipalité de Delémont offrit l'apéritif et M. Georges Scherrer, maire, apporta les souhaits de bienvenue et les vœux de longue vie à l'ADIJ au nom du Conseil communal de Delémont. Puis ce fut le déjeuner à l'Hôtel Central.



Assurant l'autonomie des communes qu'elles desservent, les

74 Caisses Raiffeisen du Jura

toutes affiliées à l'Union suisse des Caisses Raiffeisen et gérées selon des principes éprouvés, s'avèrent les gardiennes avisées et sûres de l'épargne populaire.

Se recommandent les Caisses Raiffeisen de :

Alle	Crémines	Porrentruy
Asuel	Damphreux	Prêles
Beurnevésin	Damvant	Rebeuvelier
Boécourt	Develier	Réclère
Les Bois	Diesse	Renan
Boncourt	Epauvillers	Saint-Brais
Bonfol	Fahy	Saint-Imier
Bourrignon	La Ferrière	Saint-Ursanne
Bressaucourt	Fontenais	Saignelégier
Les Breuleux	Les Genevez	Saulcy
Buix	Glovelier	Sonvilier
Bure	Grandfontaine	Sornetan
Charmoille	Lajoux	Sorvilier
Cœuve	Lamboing	Soubey
Corban	Mervelier	Souboz
Cornol	Miécourt	Soulce
Courchapoix	Montfaucon	Soyhières
Courfaivre	Montignez	Tavannes
Courgenay	Montsevelier	Tramelan
Courrendlin	Mont-Soleil	Undervelier
Courroux	Movelier	Vendlincourt
Courtedoux	Nods	Vermes
Courtelay	Le Noirmont	Vicques
Courtemaîche	Orvin	Villeret
Courtételle	Pleigne	

A MIDI TRENTE:

L'HEURE EXACTE...

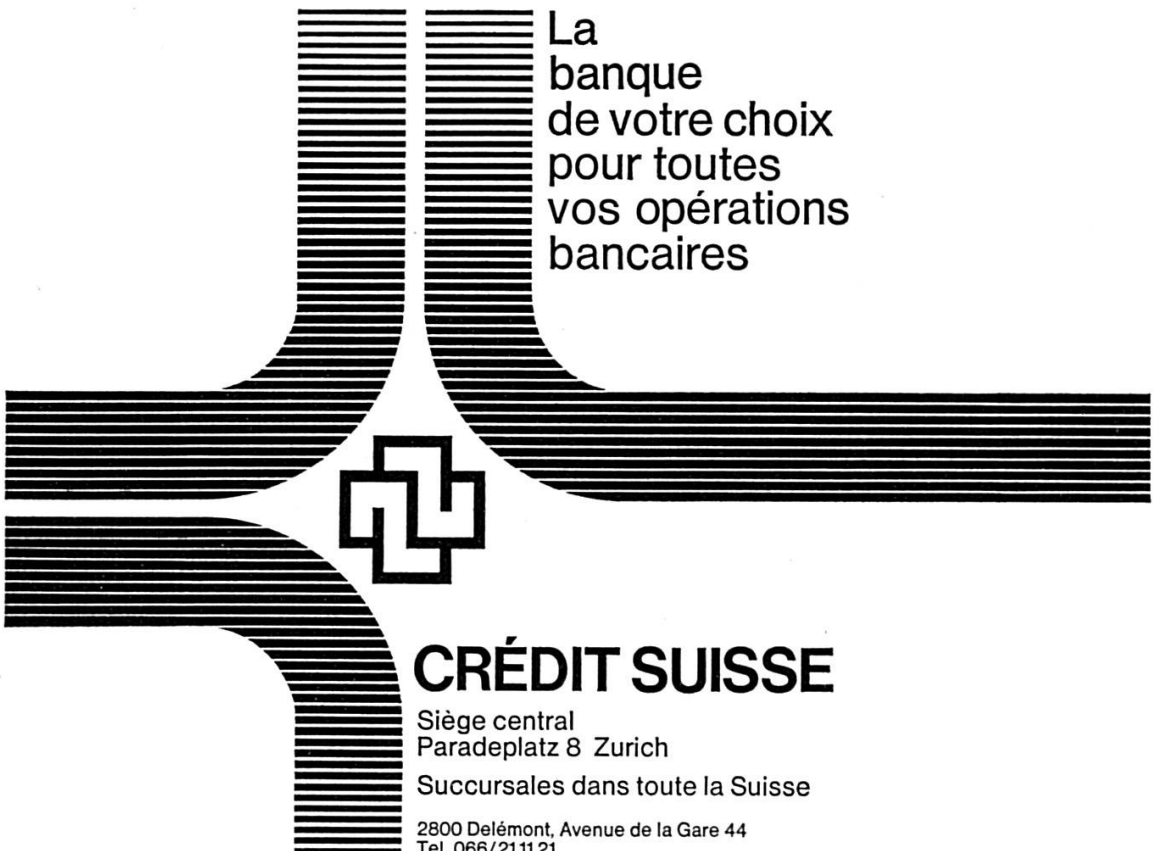
A TOUTE HEURE:



LA SEMEUSE

LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...

1743



La
banque
de votre choix
pour toutes
vos opérations
bancaires

CRÉDIT SUISSE

Siège central
Paradeplatz 8 Zurich

Succursales dans toute la Suisse

2800 Delémont, Avenue de la Gare 44
Tel. 066/211121

2900 Porrentruy, Avenue Pierre-Péquignat 7
Tél. 066 66 44 88

1750

XIV